

**Mairie de
SCHALKENDORF**



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne
Canton de Bouxwiller
✉ Mairie,
67350 SCHALKENDORF
☎ 03.88.90.80.84
mairie.schalkendorf@vialis.net

SEANCE DU VENDREDI 6 MARS 2026 à 19h00

Sous la présidence de : KRIEGER Bernard, Maire
MONNIER Christophe - GANGLOFF Dany
ARNOUX Audrey - MORLANG Christian
ROOS Isabelle - SCHNELL Frédéric
SCHOLLER Fredy - ZINT Fabrice
Excusés : SCHMITT Huguette - TETEGAN Patrick

Nombre de Conseillers
élus : 11
en fonction : 11
présents : 9

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 27/11/2025

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 27/11/2025 est approuvé et signé à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance

Christophe MONNIER est désigné comme secrétaire de séance.

3. Compte Financier Unique 2025

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable du comptable public pour l'adoption du CFU

Vu le Compte Financier Unique (CFU) 2025 de la commune de Schalkendorf

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT, le maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de M Dany GANGLOFF

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

Dépenses de fonctionnement	189.706,74 €
Recettes de fonctionnement	317.552,83 €
EXCEDENT	127.846,09 €

Dépenses d'investissement	346.785,52 €
Recettes d'investissement	326.773,97 €
DEFICIT	20.011,55 €

RESULTAT DE CLOTURE 2025 107.834,54 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Monsieur le Maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote :

- constate la concordance des chiffres de l'ordonnateur avec ceux du comptable
- approuve le compte financier unique 2025 du budget principal de la commune de Schalkendorf
- donne pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

4. Affectation des résultats 2025

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, constatant que le compte financier unique 2025 fait apparaître :

- un déficit d'investissement de : **20.011,55 €**
- un excédent global de : **107.834,54 €**

décide à l'unanimité :

- d'annuler le déficit d'investissement en affectant le montant de 20.011,55 € au compte 1068
- d'affecter le résultat net global de 107.834,54 € en report à nouveau au compte 002 de l'exercice 2026

5. Divers

Le maire :

- informe que le nettoyage de printemps est prévu le 11 avril 2026.
- contactera Electricité de Strasbourg pour revoir le contrat EJP de la salle polyvalente suite à l'évolution des tarifs.
- informe que la visite périodique de la Sous-Commission Départementale de la Sécurité ERP a été effectuée le 17/02/2026 et qu'un avis favorable à la poursuite de l'activité a été prononcé.
- rappelle que des membres de la Société de Tir ont réalisé des travaux de mise en conformité au stand de tir et dans le local tartes flambées. La mise en peinture du local TF est en cours.